

Prise de position de la SMPA : Impact des mesures liées au coronavirus sur le secteur de la culture et de l'événementiel

La situation de tout un secteur économique est plus que précaire - Le soutien de diverses parties est devenu urgent

La SMPA et ses membres soutiennent toutes les mesures destinées à protéger la santé de la population. Après les nombreuses annulations et reports forcés d'événements à la suite de l'ordonnance officielle du 28 février, la prolongation des mesures jusqu'au 30 avril 2020, annoncée le 13 mars, et le renforcement simultané de l'interdiction nationale des manifestations imposent une interdiction professionnelle qui menace l'existence même du secteur suisse de l'événementiel.

La situation actuelle :

- Des centaines de manifestations annulées - l'existence de nombreux organisateurs est menacée
- Perte totale de revenus assortie de frais élevés et de manque de liquidité dus aux extournes
- Recul d'environ 80 % des préventes dans la semaine du 8 au 15 mars 2020 par rapport à la semaine du 17 au 23 février 2020, avec une tendance à l'accélération ; cela risque de compromettre également des centaines d'événements de l'été
- Des milliers d'emplois sont directement et indirectement concernés
- Dans 70 % des cas, les situations contractuelles avec les fournisseurs et les artistes sont partiellement ou totalement floues
- L'aide d'urgence annoncé par le gouvernement fédéral le 13 mars 2020 est la bienvenue - un projet de loi qui tient compte des spécificités du secteur de la culture et de l'événementiel doit être très rapidement préparé.
- Il faut :
 - Travail à court terme / indemnités de chômage, également pour les associés, les travailleurs à durée déterminée et les indépendants
 - Prêts sans intérêt / garanties pour assurer la liquidité
 - Contribution aux dépenses sur chaque billet qui devra être remboursé à la suite de l'interdiction des manifestations
 - Fonds de crise pour les cas difficiles afin de couvrir les coûts externes et les frais d'exploitation
 - Reports de paiement / exemption temporaire de droits et de TVA

Requêtes principales de la SMPA pour assurer la survie du secteur de la culture et de l'événementiel

Le degré d'autofinancement des membres de la SMPA et de nombreux autres organisateurs de manifestations de la culture populaire est de 100 %. Jusqu'à présent, ils n'ont reçu aucune aide publique.

Cependant, sans le soutien de l'État, l'impact de cette crise, qui va bien au-delà du risque opérationnel normal, sonnera le glas pour de nombreux organisateurs et de nombreux événements traditionnels populaires, et provoquera la perte de milliers d'emplois. Pour éviter cela, la SMPA demande :

- **Prêts et garanties sans intérêt**

Pour assurer rapidement et simplement la liquidité nécessaire au maintien de l'activité : octroi de prêts et de garanties sans intérêts pendant une période d'au moins 60 mois après la fin de l'interdiction des manifestations, sans remboursement du capital pendant une certaine période.

- **Contribution aux dépenses par billet Fonds de crise**

Toutefois, l'octroi de prêts et garanties sans intérêts pour assurer la liquidité ne suffira pas à la survie de l'ensemble de la branche de la culture et de l'événementiel. En tant que plaque tournante pour toute l'industrie du spectacle vivant (« Live Entertainment »), les promoteurs suisses opèrent sur un marché concurrentiel international, avec de faibles marges et des paiements d'avance considérables.

Les coûts élevés engendrés par les annulations forcées doivent être couverts par le gouvernement fédéral. Le plus simple serait de prévoir le versement d'une contribution aux frais pour chaque billet annulé et remboursé en raison de l'interdiction des manifestations.

Pour les cas particulièrement difficiles, il faudrait mettre en place un fonds de crise pour couvrir les coûts externes et les frais d'exploitation. Ce fonds de crise doit pouvoir apporter des contributions à fonds perdu.

- **La remise ou le report des droits et taxes**

Remise, ou au moins report, du paiement des droits et taxes à tous les niveaux.

- **Remise de la taxe sur la valeur ajoutée**

Remise de la TVA sur les billets d'événements pour tous les événements à partir du 28 février au moins jusqu'à la fin du mois de juin 2020.

Explications

Perte totale de revenus – coûts élevés – lourdes dépenses supplémentaires

La période allant du mois de mars au mois de mai est la haute saison pour le secteur de l'évènementiel. Pour l'instant il a été possible de reporter la plupart des manifestations, toutefois il faudra compter avec de nombreuses annulations définitives dans les semaines à venir. Cela est aussi dû au fait que les salles et les artistes n'ont pratiquement plus de dates libres dans leurs calendriers en automne et hiver.

Les annulations signifient la perte totale de revenus, alors que des investissements substantiels ont déjà été effectués pour la promotion et la planification, que les acomptes ont été avancés pour l'infrastructure, les autorisations et, en fonction du timing de l'annulation, pour les cachets des artistes et les créances des fournisseurs. À cela s'ajoutent les frais d'exploitation pour les salaires, le loyer ainsi que les frais administratifs. Notre secteur attend d'urgence la préparation rapide du projet de loi annoncé pour le secteur culturel.

Les annulations et les reports entraînent aussi un lourd surcroît de travail pour les parties concernées en les privant de ressources pour s'attaquer aux nouveaux projets pour l'automne/hiver 2020 et 2021. Cela a des conséquences à long terme pour les organisateurs, pour la plupart de petites et micro-entreprises.

L'extourne et le remboursement de dizaines de milliers de billets représentent un énorme défi et entraînent un travail administratif énorme pour les organisateurs et les billetteries, qui ne peut être géré qu'avec l'aide de prestataires externes.

Actuellement, nous estimons que les coûts non récupérables s'élèvent à environ CHF 500'000.00 par jour, et que la perte de chiffre d'affaires sera d'environ CHF 1'000'000.00 - pour nos seuls 43 membres.

Effondrement des préventes pour toutes les manifestations

Les préventes pour les événements futurs de nos membres ont diminué d'environ 65 % au cours de la semaine du 2 au 8 mars 2020 par rapport à la semaine du 17 au 23 février 2020, et cette tendance s'accélère.

L'incertitude reste grande bien au-delà du 30 avril 2020

Pour l'instant, ce sont surtout les organisateurs de concerts en salle, de musical et de spectacles de cirque qui souffrent. Mais tous les événements prévus à partir du mois de mai 2020 sont aussi lourdement impactés. D'une part en raison de l'effondrement de la demande, d'autre part parce que de nombreux artistes vont maintenant devoir décider si poursuivre ou non leur tournée, ou leurs préparatifs de tournée. Au vu de la situation, il faut s'attendre à l'annulation de nombreuses tournées, ce qui affectera les festivals d'été où les acomptes sont généralement beaucoup plus élevés que pour les concerts et spectacles en salle. Les organisateurs de festivals devront bientôt à leur tour décider s'il est judicieux, dans la situation actuelle, de poursuivre la planification des festivals et de prendre d'autres engagements.

Des milliers d'emplois menacés

Il est à craindre que, même après la crise du coronavirus, beaucoup moins de billets ne soient vendus pour les nouveaux événements. La situation actuelle menace déjà l'existence de nombreux organisateurs suisses. Mais les organisateurs ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. Les artistes, les entreprises techniques, les salles et autres lieux, les sociétés de placement de personnel, les imprimeurs, les constructeurs de tentes, les marchands de boissons, les bouchers, les boulangers, les sociétés de billetterie, les hôtels, le personnel de sécurité et bien d'autres encore sont touchés dans la même mesure, en particulier lorsqu'ils sont indépendants. Au total, des milliers d'emplois sont menacés. Dans la grande majorité des cas, les assurances ne couvrent pas l'annulation des événements. En outre, puisqu'il s'agit d'une situation nouvelle pour toutes les parties concernées, environ 70 % des cadres contractuels entre les organisateurs et les fournisseurs et les artistes sont plus ou moins flous.

Perspectives

L'objectif prioritaire doit être de préserver la diversité du paysage culturel suisse, de ses lieux, de ses organisateurs et de ses emplois. Cet objectif sera atteint si tous les acteurs s'unissent, et si des mesures efficaces sont rapidement définies pour soutenir de manière durable l'ensemble du secteur.

La SMPA serait heureuse d'apporter son savoir-faire ; nous proposons une aide orientée vers les solutions pour le développement d'instruments destinés à soutenir les petites et micro-entreprises et les indépendants dans l'industrie de l'événementiel.

Contact :

Christoph Bill, Président, christoph.bill@smpa.ch, Tél. 062 745 90 60

Stefan Breitenmoser, Gérant, stefan.breitenmoser@smpa.ch Tél. 071 552 20 34

À propos de la SMPA :

L'association Swiss Music Promoters Association (SMPA) regroupe les principaux organisateurs suisses de concerts, shows et festivals. L'année dernière, ses 43 membres ont organisé quelque 1'900 manifestations dans toutes les régions du pays, attirant 5,5 millions de visiteurs. Nos membres supportent eux-mêmes le risque commercial de ces événements ; le soutien public à la culture « pop » est marginal.

L'industrie du divertissement est un facteur économique important pour la Suisse et garantit des emplois et des places de formation. Nos membres offrent chaque année à environ 23'000 bénévoles une activité de loisir significative lors de leurs manifestations. En plus, la branche a un fort engagement culturel. À cela s'ajoute son engagement en faveur de la culture : la proportion d'artistes suisses engagés dans des manifestations est en constante augmentation.